

## CHAPITRE V.—STATISTIQUES VITALES\*

### SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. NAISSANCES.....	143	Sous-section 1. Mortalité générale.....	159
SECTION 2. MARIAGES ET DIVORCES.....	154	Sous-section 2. Mortalité infantile.....	165
Sous-section 1. Mariages.....	154	Sous-section 3. Mortalité puerpérale....	169
Sous-section 2. Dissolutions de mariage (divorces).....	158	SECTION 4. ACCROISSEMENT NATUREL.....	171
SECTION 3. DÉCÈS.....	159	SECTION 5. STATISTIQUES VITALES DU YUKON ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.....	174

Un bref exposé historique des premiers relevés de statistiques vitales au Canada a paru aux pp. 105-106 de l'Annuaire de 1940. La collaboration des provinces au relevé de statistiques comparables est finalement devenue une réalité à la suite de la création du Bureau Fédéral de la Statistique, en vertu de la loi de la statistique de 1918. De 1921 à 1925, les statistiques vitales étaient compilées par le Bureau sur une base comparable pour toutes les provinces excepté Québec. Depuis le 1er janvier 1926, le Québec fait partie du territoire d'enregistrement et, depuis cette date, ses statistiques sont sur le même pied que celles des autres provinces.

Les tableaux principaux des sections 1-4 qui suivent renferment les statistiques pour toutes les provinces. La section 5 traite de celles du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, et les raisons de cette séparation sont données à cet endroit.

Ceux qui font état des tableaux qui suivent ou des rapports détaillés publiés par le Bureau Fédéral de la Statistique pour fins de comparaison feront bien de se rappeler une considération importante. En raison des différences dans la distribution de la population selon l'âge et le sexe dans les diverses provinces, les comparaisons entre la natalité brute et la mortalité brute ne sont pas strictement exactes. Tous les taux indiqués dans ce chapitre ont été calculés d'après l'estimation de la population, p. 140.

### Section 1.—Naissances

L'histoire récente de la natalité dans la plupart des pays fait voir que celle-ci décline avec une rapidité variable, bien que les diminutions qui s'ensuivent des taux d'accroissement naturel aient été partiellement neutralisés par des déclinis concomitants de la mortalité. Depuis 1939, toutefois, les statistiques existantes semblent indiquer que le rapide et persistant déclin de la natalité en général a été enravé.

La natalité brute en Angleterre et aux Pays de Galles, par exemple, est de 25·1 en 1910 et, bien qu'elle monte à 25·5 en 1920, elle décline très rapidement par étapes à peu près ininterrompues pour toucher 14·4 en 1933. Le taux le plus bas enregistré jusqu'ici est 14·2 en 1941. De même, en France, la natalité brute augmente de 19·6 en 1910 à 21·4 en 1920 pour tomber à 18·0 en 1930 et 13·0 en 1941. En Allemagne, la natalité brute est de 29·8 en 1910, 25·9 en 1920, 17·6 en 1930 et 14·9 en 1942.

Dans les pays alliés, depuis le début de la guerre, et dans les pays ennemis, depuis l'instauration de la domination nazie, la natalité augmente de façon très mar-

\* La matière de ce chapitre a été révisée par J. T. Marshall, chef de la Branche des Statistiques Vitales, Bureau Fédéral de la Statistique. Une liste des publications de cette branche paraît au chapitre XXX, section 1, sous "Population".